

IVG ou IVV ?

Interruption volontaire de grossesse ou interruption volontaire de la vie ?

Dix-neuf millions et ils nous manquent ! Au moment où ces lignes sont écrites, il se trouve que c'est dans un an, c'est-à-dire demain, que la loi Simone Veil, loi de dépenalisation de l'avortement (17 janvier 1975), dont est si fière la République laïque judéo-maçonnique française (il serait plus judicieux de parler de loi d'encouragement à l'avortement !), « Fêtera » son cinquantième anniversaire (2025). Quelle victoire pour l'humanité ! Quelle avancée dans l'histoire de notre civilisation ! Pensez-donc, le Parlement lui-même se rengorge de fierté pour avoir gravé la loi dans le marbre de la Constitution : *« L'histoire est en marche : désormais, plus rien ne s'oppose à ce que le Parlement, réuni en Congrès, ne fasse de la France le premier pays du monde à faire figurer dans sa Constitution l'interruption volontaire de grossesse »*. Eh oui, quelle avancée de la civilisation ! Elle sera voté le 8 mars 2024 à Versailles par le Congrès (Sénat-Assemblée nationale), dans un rapport de trois parlementaires contre un, résultat sans appel qui provoqua dans l'enceinte parlementaire applaudissements, larmes de joie, congratulations. Et l'on imagine d'ici la satisfaction renouvelée de cette victoire de la mort sur la vie, lors du cinquantenaire ! Oui, quelle joie, quel bonheur de fêter le cinquantième anniversaire de cette loi Veil, dont un État félon tire orgueil, sur les cadavres de millions Petits d'Hommes qu'on aura expédiés sans autres formes de procès, sinon à la poubelle, du moins à l'incinérateur de l'hôpital pour toute sépulture, avant même que ces Saint Innocents aient vu la lumière du Bon Dieu ; attendu que par des circuits ou des chemins subreptices, les petits corps en puissance, déjà réduits en bouillie dans le sein de leur maman, ne finissent pas en bouillon de culture dans les éprouvettes fumantes des laboratoires pharmaco-cosmétiques de l'Enfer.

Pour être conforme à la réalité, il paraît plus judicieux de parler d'IVV (interruption volontaire de la vie, que d'IVG (interruption volontaire de grossesse) ; l'IVV aurait le double avantage d'être plus cohérent, plus approprié, et d'étendre le signifiant à l'euthanasie ; pour simplifier, je me contenterai d'utiliser le terme « avortement », le seul vocable adéquat résumant et désignant ce dispositif d'ablation prénatale de la vie.

Depuis 50 ans, officiellement, le nombre moyen annuel d'avortements pratiqués sous le haut patronage de la loi Veil, se situe, en France, entre 210 000 et 220 000/an (243 000, 2023). Réduisons le nombre à 200 000.

$200\ 000 \times 50 = 10\ 000\ 000$ d'avortements en cinquante ans.

Sur les dix millions d'avortements, admettons que 60 % de ces fœtus, s'ils avaient vécu hors le sein de leur génitrice, aient pu former des couples, et qu'ils aient eu une moyenne de deux enfants par couple.

Soit : $60\% \text{ de } 10\ 000\ 000 = 6\ 000\ 000 / 2 = 3\ 000\ 000 \text{ cpl. } \times 2 \text{ enf.} = 6 \text{ millions d'enfants.}$

Donc, il manque 6 millions d'enfants sur cette seconde génération en plus des 10 millions.

Soit : $10 + 6 = 16$ millions d'enfants manquants.

Sur les 6 millions d'enfants de deuxième génération ayant virtuellement vécu, admettons que 50 % d'entre eux aient pu former à leur tour des couples fertiles, toujours sur la base moyenne de deux enfants.

$50\% \text{ de } 6\ 000\ 000 = 3\ 000\ 000 / 2 = 1\ 500\ 000 \text{ cpl. } \times 2 \text{ enf.} = 3\ 000\ 000 \text{ d'enfants.}$

Il manque 3 000 000 d'enfants sur cette troisième génération.

Soit au total : $10 + 6 + 3 = 19$ millions d'enfants manquants sur cinquante ans.

Donc, 10 millions d'enfants sont morts assassinés par autorité de la loi Veil et de la République Française. Décidément, en 230 ans, elle en aura fait tuer des Français, la République abusivement dite « française » ! Beaucoup, beaucoup, avec en plus les 9 millions d'enfants

virtuels non nés. Je ne compte pas la quatrième génération, la troisième étant encore trop jeune pour avoir des enfants.

En réalité, la répartition des naissances sur cinquante ans n'est pas aussi mathématique d'une génération à l'autre, mais globalement le chiffre de 19/20 millions d'enfants manquants sur la durée est tout à fait plausible.

Au total, manquent à l'appel du peuple Français au moins 19 millions de ses enfants. Tués dans le ventre de leurs mères. Une agression quasi eschatologique des forces coalisées du Mal contre le genre humain. Nous ne sommes plus dans le fait divers, mais dans la barbarie institutionnelle d'État. Une honte, un scandale, un drame autant qu'un crime contre l'humanité qui ne sera jamais assez expié, un crime de masse solennel qui devrait relever d'un Nuremberg destiné à rendre une digne justice à tous ces enfants arrachés à la vie contre la volonté de leur Créateur, et renvoyés dans les limbes par les monstrueux adeptes de Satan. L'image d'une société en pleine déliquescence, en grand désarroi, qui dévore ses enfants, où l'idéal de toute une existence se résume mentalement aux trois « B » : *Bouffe, Baise, Bronze* ; le mantra hédoniste du nouveau beauf post-soixante-huitard que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « bobo », et ne va pas sans rappeler les trois « S » du *Sea, Sex, Sun*, symboles du vide californien, lui-même symbole du naufrage de la « civilisation » anglo-saxonne : quel modèle ! L'idéal suprême d'un matérialisme à l'âme desséchée le plus futilement jouisseur, dans un pays, la France, où, il n'y a pas si longtemps encore, on allait à la messe le dimanche en famille, un temps où l'on avait encore le respect des hiérarchies naturelles. La messe du dimanche, un stage dominical qui serait de nature à rétablir l'équilibre tant mental qu'hormonal de ces femmes dérangées dites « modernes », appartenant à la sororité féministe ; une thérapie spirituelle qui ferait d'elles des pénitentes repentantes marchant en prière vers Jésus-Christ, une voilette rabattue sur leurs yeux pudiquement baissés.

En définitive, nous sommes bien en présence d'un génocide par oblitération anthropologique qui inclut le génocide par oblitération ethnoculturelle. La preuve encore une fois établie de la volonté cachée de faire disparaître le peuple français de souche, peuplement historique fondateur de la France, et de le remplacer par un magma humanoïde indéfiniment grossi d'ectoplasmes colorés ou leucodermes venus de tous les horizons de la planète.

Jésus identifiait l'innocence des enfants au Royaume des Cieux. Il dit ceci : « **Quiconque accueille en mon nom un petit enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille.** » Puis il ajoute : « **Mais quiconque scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il est préférable pour lui qu'on lui suspende une grosse meule autour du cou et qu'on le précipite dans les profondeurs de la mer. Malheur au monde qui est cause de tant de scandales !** » (Mt, 18). La force de cet avertissement et la fermeté du propos sont sans appel. Les pires châtiments de l'Au-delà sont pour ceux qui outragent l'innocence des enfants. À méditer.
